

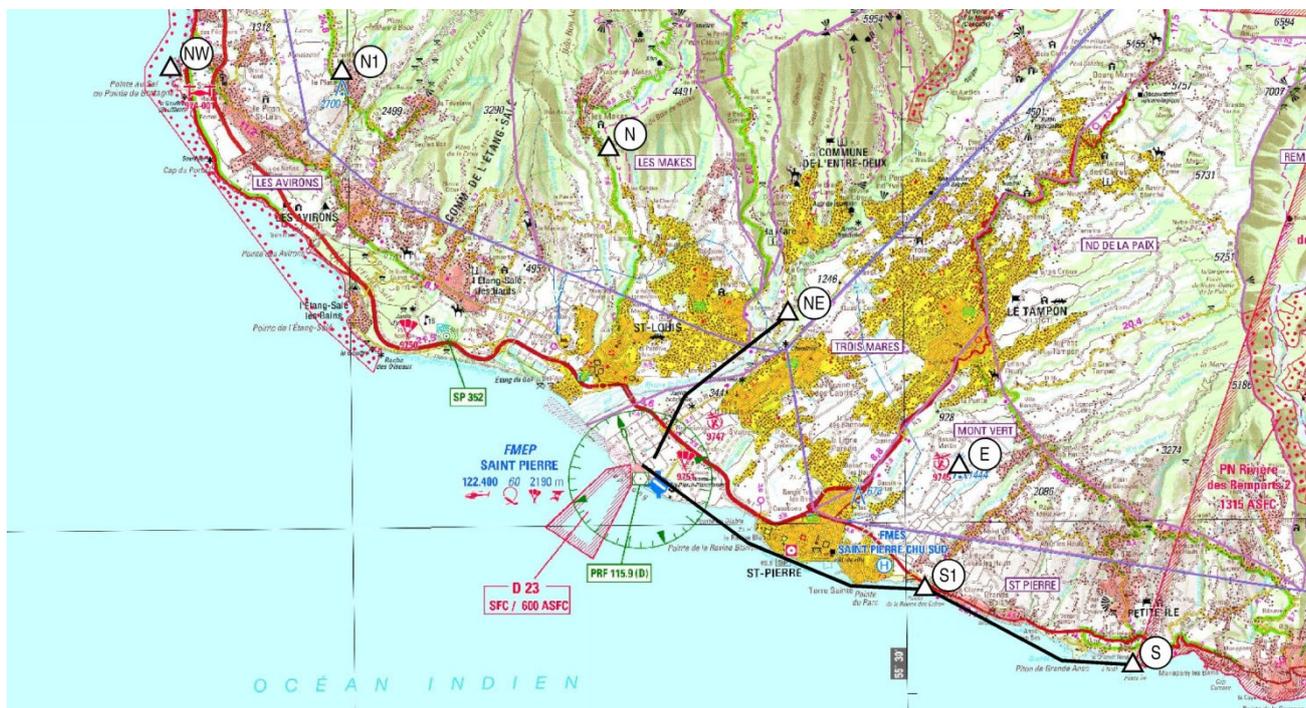
Objet : Expérimentation de modification des points de compte rendu VFR, des itinéraires recommandés et des circuits de piste sur l'aérodrome de Saint-Pierre - Pierrefonds.

En vigueur : Du 28 mars au 31 décembre 2024

Lieu : FIR : ANTANANARIVO FMMM - AD : SAINT PIERRE PIERREFONDS FMEP.

CE SUP AIP ANNULE ET REMPLACE LE SUP AIP RUN 001/24

(CHG : nouvelle modification des points de report, publication de deux itinéraires recommandés, ajout de dispositions particulières d'utilisation des circuits de piste)



Extrait carte SIA La Réunion au 1 / 100 000 - Edition 2023

ACTIVITÉ

Afin d'améliorer la sécurité, de faciliter les échanges radio sur la fréquence 122,400MHz, de mieux identifier la position des aéronefs et de réduire les nuisances sonores les points de compte rendu VFR et les itinéraires recommandés sont modifiés autour de l'aérodrome de Saint Pierre - Pierrefonds. Des conditions particulières d'utilisation des circuits de piste sont mises en place.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

H24

POINTS DE REPORT ET ITINERAIRES RECOMMANDES**Points de report :**

Point de report	Lieu	Coordonnées	Conditions
NW	Pointe au sel	21°12'18"S – 055°16'48"E	Altitude maximale de 2000ft AMSL
N1	Antenne du plate	21°12'24"S – 055°19'54"E	
N	Sud Village Les Makes	21°13'44"S – 055°24'42"E	
NE	Pont du Bras de la Plaine	21°16'35"S – 055°27'56"E	
E	Antenne de Mont Vert	21°19'12"S – 055°30'60"E	
S1	Pointe de la Ravine des Cafres	21°21'16"S – 055°30'22"E	Altitude maximale de 1500ft AMSL en présence d'un IFR
S	Petite Ile	21°22'37"S – 055°34'05"E	Altitude maximale de 3000ft AMSL

Itinéraires recommandés :

Deux itinéraires recommandés sont publiés pour la rejointe du circuit de piste

- Le transit S-S1-circuit de piste
- Le transit NE – circuit de piste

DISPOSITIONS PARTICULIERES**Points de report : dispositions particulières :**

- Le service AFIS est encouragé à informer les VFR des estimées d'arrivées IFR sur le terrain.
- Les pilotes VFR sont encouragés à contacter la fréquence AFIS plus tôt à l'Ouest du terrain.
- Il est recommandé aux pilotes de s'annoncer avant les points de reports.
- Il est recommandé aux pilotes d'indiquer leur position entre les points de reports et le circuit de piste.

Circuit de piste : dispositions particulières

- Hauteur du circuit : 1000ft AMSL
- Pour les arrivées VFR :
 - Circuit côté mer : il est le circuit d'arrivée préférentiel pour les hélicoptères et les avions largueurs.
 - Circuit côté terre : il est interdit à tout aéronef lorsque la zone de parachutage 9751 est active.

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Ce SUP AIP est associé au SUP AIP relatif à la création d'une Zone Règlementée Temporaire (ZRT) avec contact radio obligatoire à Saint Pierre Pierrefonds.